#### Séance extraordinaire du 22 décembre 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue à huis clos par visioconférence, le 22 décembre 2021 à 19h15.

Sont présents par visioconférence :

Monsieur	Steve Lefebvre	Maire
Monsieur	Michel Lamoureux	Conseiller
Monsieur	Pascal Saumure	Conseiller
Monsieur	Marc Poirier	Conseiller
Madame	Monique Pelletier	Conseillère
Monsieur	Steve Millar	Conseiller
Monsieur	Jean Daoust	Conseiller

Chacune des personnes présentes s'est identifiée individuellement. Tous, formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Steve Lefebvre.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance extraordinaire.

0 OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

#### 0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

Sur la proposition de Steve Lefebvre, maire, la présente séance extraordinaire est ouverte à 19 h 40.

#### Séance extraordinaire du 22 décembre 2021 - Séance à huis clos

M.B. 2021-12-22-329

**Considérant** les directives gouvernementales émises et applicables à partir de 17h le 20 décembre 2021:

**Considérant** que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) stipule que les séances de conseil doivent se tenir à distance tant pour les élus que le public;

**Considérant** que tous les membres du conseil assistent à la séance par un moyen de communication permis par l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020, soit par visioconférence;

**Considérant** que lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

**En conséquence**, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Steve Millar, il est résolu que la présente séance extraordinaire soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et la directrice générale puissent y participer par visioconférence.

#### Adoptée à l'unanimité

Les membres du conseil ont tous reçu un avis de convocation comportant les sujets suivants à l'ordre du jour :

### 0 OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

- 0-1 Ouverture de la séance extraordinaire Séance tenue à huis clos
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

100-1 Surplus accumulé – Affectations

## 400 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

400-1 Contrat de cueillette des matières résiduelles, des matières recyclables et des matières organiques (collecte et transport) – Année 2022

|--|

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
------	----------------------

1100 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

#### 0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

#### M.B. 2021-12-22-330

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

100-1 Surplus accumulé - Affectations

400 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

400-1 Contrat de cueillette des matières résiduelles, des matières recyclables et des matières organiques (collecte et transport) – Année 2022

700	LOISIRS ET CULTURE

700-1 Patinoire 2021-2022 – Embauche d'un préposé

900
-----

PÉRIODE DE QUESTIONS

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
1100	LEVEE DE LA SEANCE EXTRAORDINAIRE

#### Adoptée à l'unanimité

100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
-----------------------------	--

#### 100-1 Surplus accumulé – Affectations

#### M.B. 2021-12-21-331

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Marc Poirier, il est résolu de procéder aux affectations suivantes pour le surplus accumulé :

Projet	Montant
	040 307\$
Travaux bureaux municipaux	
Ce qui porte le montant affecté à 100 000\$ pour ce projet.	
Entrée sud - Gazébo	8 000\$
Ce qui porte le montant affecté à 30 000\$ pour ce projet.	
Défection des abouries associates as	170.007¢
Réfection des chemins municipaux	172 987\$
Seuil minimal municipal – Subvention TECQ	
Réfection du chemin Paul - Ponceau	130 00\$
	·
Total des affectations	351 294\$

#### Adoptée à l'unanimité

400 I	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
-------	------------------------------------

# 400-1 Contrat de cueillette des matières résiduelles, des matières recyclables et des matières organiques (collecte et transport) – Année 2022

#### M.B. 2021-12-21-332

**Considérant** que le contrat de cueillette des trois matières se termine le 31 décembre 2021;

**Considérant** que l'entreprise, Transport RLS, responsable de l'exécution de ce contrat, nous propose une prolongation pour une période de 6 mois;

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Steve Millar, il est proposé de prolonger le contrat de cueillette des matières résiduelles, des matières recyclables et des matières organiques (collecte et transport) pour une période de 6 mois, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 juin 2022 avec l'entreprise « Transport RLS » pour le même montant que le contrat en vigueur présentement.

#### Adoptée à l'unanimité

700	LOISIRS ET CULTURE
-----	--------------------

#### 700-1 Patinoire 2021-2022 – Embauche d'un préposé

M.B. 2021-12-21-333

Considérant l'appel de candidature effectué par la directrice générale pour le poste de préposé à la patinoire;

Considérant l'offre reçue de Monsieur Joey Larivière;

Considérant les discussions intervenues avec ce candidat;

Considérant les incertitudes reliées à la pandémie en cours présentement;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de procéder à l'embauche de Joey Larivière pour occuper le poste de préposé à la patinoire pour la saison 2021-2022 et ce, aux conditions convenues.

#### Adoptée à l'unanimité

900	VARIA
1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

#### M.B. 2021-12-22-334

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de lever la présente séance à 19 h 45.

# Steve Lefebvre Claudia Lacroix, B.A.A. Maire Directrice générale

#### Greffière-trésorière